



SECRÉTARIAT GÉNÉRAL

Arrêté Municipal n°4200 portant désignation de Monsieur Stéphane CHAULIEU, 5^{ème} Maire-Adjoint en qualité de représentant de Monsieur le Maire à la Commission d'Appel d'Offres

Le Maire de Maisons-Alfort,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L.1414-2 et L.1411-5,

Vu le Code de la commande publique,

Vu le procès-verbal de l'élection du Maire en date du 21 mars 2026,

Vu la délibération DEL05SG070426 du 7 avril 2026 portant désignation des membres devant siéger à la Commission d'Appel d'Offres,

Considérant que la Commission d'Appel d'Offres est présidée par le Maire ou son représentant,

Considérant que le Maire peut, sous sa surveillance et sa responsabilité, se faire représenter par un adjoint ou un conseiller municipal, désigné par arrêté,

Considérant que Monsieur Stéphane CHAULIEU, 5^{ème} Maire-adjoint, n'est pas membre titulaire ni membre suppléant de la Commission d'Appel d'Offres,

Considérant qu'il y a lieu de désigner Monsieur Stéphane CHAULIEU, 5^{ème} Maire-adjoint, en qualité de représentant de Monsieur le Maire pour siéger au sein de ladite commission en cas d'absence ou d'empêchement de celui-ci,

ARRÊTE

Article 1

Monsieur Stéphane CHAULIEU, 5^{ème} Maire-adjoint, est désigné en qualité de représentant de Monsieur le Maire, président de la Commission d'Appel d'Offres, pour siéger au sein de ladite commission en cas d'absence ou d'empêchement du Maire.

Article 2

Le présent arrêté entrera en vigueur à compter de l'accomplissement des formalités de publication et de transmission prévues par les dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales.

Article 3

Le présent arrêté sera notifié à l'intéressé.

Ampliation du présent arrêté sera adressée à :

- Monsieur le Préfet du Val-de-Marne ;
- Madame la Responsable du service de gestion comptable de Vincennes ;
- A chacun des membres de la Commission d'Appel d'Offres.

Fait à Maisons-Alfort, le 17 avril 2026



Romain MARIA
Maire de Maisons-Alfort
Conseil Régional d'Île-de-France

Accusé de réception en préfecture
094-219400462-20260417-ARR4200SG170426-AI
Date de télétransmission : 17/04/2026
Date de réception préfecture : 17/04/2026

MIS EN LIGNE LE 17/04/2026